
PERSPECTIVE CATHOLIQUE

Lettre d'information
N° 343 - 27 septembre 2026



COMMUNIQUE DE PRESSE

Initiative pour une contraception gratuite : Perspective Catholique prend acte

Perspective Catholique prend acte de l'acceptation par le peuple genevois de l'initiative «Pour une contraception gratuite» (IN 198). L'association regrette ce résultat, auquel elle s'était clairement opposée, et considère qu'il marque un choix de société qui dépasse largement la seule question du remboursement des moyens contraceptifs.

Tout au long de la campagne, Perspective Catholique a rappelé que l'IN 198 ne se limitait pas à répondre à d'éventuelles difficultés financières: elle instaure une prise en charge universelle de la contraception par la collectivité, pour tous et à tout âge. Aux yeux de l'association, financer une pratique revient aussi à lui reconnaître une place particulière parmi les priorités de la collectivité.

Cette opposition ne procède ni d'un refus de soutenir les personnes en situation de précarité, ni d'une indifférence aux difficultés que peuvent rencontrer certains jeunes ou certaines familles. La brochure publiée par l'association « Contraception gratuite : regard catholique » souligne au contraire la nécessité d'un soutien concret aux jeunes parents, d'un accompagnement des grossesses difficiles et d'une meilleure conciliation entre famille et travail. Perspective Catholique estime toutefois que ces objectifs appellent des mesures ciblées plutôt qu'une gratuité universelle.

L'association maintient par ailleurs son interrogation de

fond sur la conception de la personne et de la famille qui sous-tend cette politique. L'enseignement catholique considère que la sexualité conjugale ne peut être dissociée de son ouverture à la transmission de la vie; il distingue clairement la régulation responsable des naissances du recours à la contraception artificielle. Cette position est rappelée dans la brochure, notamment à travers l'encyclique *Casti connubii* de Pie XI.

Le silence de l'Église diocésaine interpelle également, d'autant que Perspective Catholique avait informé Mgr Morerod et les responsables des Unités pastorales de sa démarche. Aucune prise de position publique n'est venue éclairer les fidèles et l'opinion sur les enjeux de cette votation. Que la parole de l'Église fasse défaut sur une question aussi sensible et directement liée à son enseignement moral mérite d'être relevé.

Le vote du 27 septembre ne clôt pas pour autant ce débat. Il est probable qu'il soit repris dans d'autres cantons, voire au niveau fédéral. Perspective Catholique continuera à défendre une conception de la famille dans laquelle l'enfant est accueilli comme un don, et non perçu d'abord comme une éventualité à éviter. Elle continuera aussi à participer au débat public genevois, en y apportant l'éclairage de la doctrine sociale et morale de l'Église. —



Pour nous aider

CH21 8080 8004 5427 1100 1

Bénéficiaire :

Perspective catholique

1203 Genève

Comment nous aider ?

Par une contribution financière. Le QR ci-contre vous facilitera votre versement.

Une idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)

D'avance, nous vous remercions

Aux catholiques, à ceux qui le sont un peu et à ceux qui ne le sont pas du tout
